



DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL du 05 octobre 2022

Présents : Mmes Anne-Marie ANTERRIEU, Laurence ARTERO-MOREL, Nathalie ARTIGNAN, Brigitte CASADO-JAILLET, Marie-Antoinette FISHER, Sophie LAUX-ROBERT, Jocelyne PY, Marjorie RIBES
M.M. Stéphane BEDEL, François BONHOMME Aurélien DALOZ, Yves LEGUAY, Bertrand LEMOIGNE, Philippe LORINQUER, Jean-Claude PINTÉGNÉ, Josian RIBES, Yannick SERIN, Pierre TROUCHE

Procuration : Mme Hélène DEVILLER a donné procuration à Mme Anne-Marie ANTERRIEU
M. Paul AMOUROUX a donné procuration à Mme Laurence ARTERO-MOREL
M. Frank ALEXIS a donné procuration à M. Aurélien DALOZ

Absent : Mme Stéphanie GAUTIER, M. David HURTADO

Secrétaire de séance : M. Jean-Claude PINTÉGNÉ

Nombre de Membres En exercice : 23 Présents : 18+3 proc. Votants : 21
Date convocation 30/09/2022 Date d'affichage 30/09/2022
Acte rendu exécutoire Date transmission à la Préfecture le Le Maire, Josian RIBES

Objet : : Programme pluriannuel de préservation et de restauration intégrées des continuités écologiques - demande d'aide financière dans le cadre du dispositif régional en faveur de la Biodiversité

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que, dans le cadre de ses engagements en faveur de la transition écologique, la commune de Montbazin a développé de nombreuses actions depuis 2 ans : labellisation « Territoire engagé pour la nature », désartificialisation et de végétalisation des zones urbaines, création d'une Fête de la Garrigue, mise en place d'un Atlas de la Biodiversité Communale, verdissement des rues, lutte contre la cabanisation, programme de restauration et de préservation des pelouses sèches méditerranéennes soutenu par l'OFB dans le cadre du programme « MobBiodv' Restauration », extinction de l'éclairage public....

La qualité des actions engagées a été reconnue par les différents partenaires et notamment la Région Occitanie, qui a souhaité accompagner techniquement et financièrement la réalisation de certaines d'entre elles.

Aujourd'hui, fort de ces réussites et de la dynamique créée autour de ces projets, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de porter plus en avant les ambitions de la municipalité en faveur de la biodiversité, par la mise en place d'un programme pluriannuel de préservation et de restauration intégrées des continuités écologiques.

Ce programme d'actions se décomposera en 3 axes :

- La mise en œuvre d'un programme intégré de prise en compte de la biodiversité dans la planification, au travers de la révision du Plan Local d'Urbanisme, adopté en 2019, qui intégrera de manière plus forte les enjeux de préservation et de reconquête de la biodiversité, via la réalisation de 4 études stratégiques (Trame Verte et Bleue, Trame noire, Trame agro-écologique dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial du Bassin de Thau, Zéro Artificialisation Nette) ;

- Le développement de la politique d'animation et d'acquisition foncière, en vue de permettre l'acquisition et la gestion de certaines parcelles à forts enjeux biodiversité, en lien avec les acteurs locaux (CEN Occitanie, SAFER,

etc...);

- La poursuite des travaux de restauration et d'aménagement, tant en secteur naturel et agricole qu'en secteur urbain, s'appuyant sur :

- Les travaux de restauration écologique des parcelles acquises dans le cadre de l'animation foncière, dans la continuité du programme développé au titre de MobBiodiv' Restauration.
- La restauration de la Trame arboré, en milieu urbain, via le dessouchage des arbres ayant dû être coupés pour différentes raisons et la replantation d'essences d'origine locale.
- La constitution d'une trame cavitaire en milieu urbain, en vue de créer une trame d'habitat favorables aux oiseaux.

Comme pour toute action menée sur le territoire communal en matière de transition écologique et de développement soutenable, la commune de Montbazin s'appuiera sur l'expérience acquise dans le cadre de ce programme pour faire de son territoire un site d'expérimentation et de démonstration, afin d'essaimer les idées et initiatives à l'échelle régionale.

Compte-tenu des ambitions de ce programme et des enjeux partagés, qui s'inscrivent pleinement dans le cadre de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité, il est proposé de solliciter l'appui financier de la Région Occitanie.

A cet effet, il est proposé de déposer le dossier de demande de financement correspondant pour un montant total de l'opération évalué à 263 760€ HT, pour lequel une participation à hauteur de 184 608€ HT sera sollicitée au titre du dispositif régional en faveur de la Biodiversité. Le lancement des premières actions dans le cadre de ce projet pourra intervenir dès l'automne 2022.

Monsieur le Maire demande ensuite à l'assemblée de se prononcer sur cette proposition au regard du dossier de demande de financement transmis préalablement à la séance.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé qui précède, et après en avoir délibéré, à l'unanimité moins une abstention (Yves LEGUAY) :

- Approuve la mise en place d'un programme pluriannuel de préservation et de restauration intégrées des continuités écologiques sur le territoire de la commune de Montbazin reprenant les axes d'interventions susvisés ;
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter les financements correspondant auprès du Conseil Régional Occitanie et des autres financeurs potentiels ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Josian RIBES